

## L'Equipe Technique Départementale

L'Equipe Technique Départementale est chargée de mettre en place la politique fédérale principalement envers les publics Jeunes dans le CD72. Elle est constituée de tous les Educateurs et Initiateurs fédéraux qui le souhaitent. Elle a pour principale mission d'encadrer les Jeunes dans les Ecoles de Pétanque et pendant les Compétitions. Elle veille aussi au bon déroulement des compétitions Jeunes organisées par le Comité. Elle organise également les Sélections Départementales et les Formations Fédérales d'Initiateurs.

**Responsable Technique Départemental** : Sophie PLOQUIN

TITULAIRE DU BF2 (Actif)	
DEZECOT Stéphane	
TITULAIRES DU BF1 (Actif)	
BARREAU Gaëlle BERLAIMONT Patrick BLONDEAU Guy BOURLIER Alexandra BRUNET Eric GAUTIER Gaétan FOUASSIER Mickaël	LOISON Alain MARZAT Patrice MOUZON Patrick NEVEU PASCAL PINCON Alain PLOQUIN Sophie
Titulaires du Brevet Fédéral d'Initiateur (Actif)	
AUBERT Jacky BOG ALBERT BOUTARD Damien CARIOU François David Anthony DEZECOT Emma DEZECOT Quentin DUPONT Tony DUMONT Anthony GESLIN Nadège GROSBOIS Christian GROSBOIS Steven	GUILLET Anthony GUITTON Arnaud LEMONNIER Yves MARZAT Jean François MARZAT Romain MECCHIA Maelys NEGRIER Gérard NOUAZE Corentin PLESIS Mickaël POUSSIN Jean TANGUY Christophe

Seuls les titulaires d'un brevet Fédéral d'Educateur ou d'Initiateur sont autorisés à coacher les équipes jeunes pendant les compétitions **Rappel important** : Pour se mettre en conformité avec les exigences fédérales en matière de qualification, le titulaire d'un ancien diplôme fédéral (Initiateur, Brevet fédéral 1° 2° 3° degré) antérieur à décembre 2022 doit suivre une remise à niveau pour conserver les prérogatives de son diplôme. Cette remise à niveau ou recyclage doit se faire avant janvier 2027 ! de même il doit avoir obligatoirement le PSC1 (Prévention et secours civique niveau 1).

## Les Ecoles de Pétanque Sarthoises

En Sarthe, deux Ecoles de Pétanque sont labellisées par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. Pour la période 2024- 2026 Ces écoles sont habilitées à accueillir, à former et à accompagner sur les différentes compétitions les Jeunes des Catégories : Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors. Ces écoles proposent un enseignement adapté allant de l'Initiation à la Compétition.

Labellisée 2 Etoiles ★★	Labellisée 2 Etoiles ★★	Labellisée 2 étoiles ★★
<b>Ecole de Pétanque De la Vallée du Loir</b>  <b>Stéphane DEZECOT</b> 06.37.19.97.06 <b>Boulodrome</b> Rue des Paumons 72500 Château du Loir	<b>Ecole de la Pétanque Fléchoise</b>  <b>Sophie PLOQUIN</b> 06.84.21.19.43 <b>Boulodrome</b> Chemin du Petit Bouchevereau 72200 La Flèche	<b>Ecole de Pétanque du J.S. Allonnes</b>  <b>Guy BLONDEAU</b> 06.71.77.42.98 <b>Boulodrome</b> Stade municipal Georges GARNIER 72700 ALLONNES

### Règlementation des Compétitions Jeunes

**Les catégories :**

- **Benjamins** ayant 8 ans et moins dans l'année (2018 et après)
- **Minimes** ayant 09, 10 et 11 ans dans l'année (2015-2016-2017)
- **Cadets** ayant 12, 13, 14 ans dans l'année (2012-2013-2014)
- **Juniors** ayant 15, 16 et 17 ans dans l'année (2009-2010-2011)

**Distances règlementaires pour lancer le but :**

- 4 minimum et 7 mètres maximum pour les Benjamins
- 5 minimum et 8 mètres maximum pour les Minimes
- 6 minimum et 9 mètres maximum pour les Cadets
- 6 minimum et 10 mètres maximum pour les Juniors

**Participation aux concours :**

Les Juniors peuvent participer au championnat Doublette Provençal. Les Juniors peuvent participer aux concours Seniors.

Les Cadets, Minimes et Benjamins peuvent également participer aux concours Seniors mais à condition : soit de jouer avec un licencié majeur, soit d'être accompagné par un licencié majeur qui les encadre et qui dépose sa licence avec celle de l'équipe. Les engagements devront être réglés.

Tout joueur d'une catégorie « Jeune » pourra participer aux compétitions de sa catégorie ainsi que celles de la catégorie supérieure. Les Jeunes ne pourront pas participer à une compétition senior si une compétition pour les jeunes est organisée en parallèle.

La Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal a mis en place depuis déjà quelques années une labellisation des écoles de pétanque. L'école de pétanque est encadrée par des éducateurs diplômés par la FFPJP (Initiateur, BF1, BF2, BF3, DE JEPS) qui ont pour mission de faire découvrir le sport pétanque à des jeunes non-licenciés, mais aussi d'entraîner et de perfectionner les jeunes licenciés en vue des championnats départementaux, régionaux et nationaux, ou autres compétitions.

